

Sainte-Thérèse, le 11 mars 2016

Par courriel :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la propriété située au 803, rue Saint-Georges à Saint-Jérôme

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 24 février dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document visé par votre demande. Il s'agit de :

- Rapport d'inspection du 14 décembre 1994, 3 pages

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original singé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (6 pages)



RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N°/Référence: 67610-15-01-01209-03 Date d'inspection: 04 / 12 / 14
A M J

1. Identification

Heure: Arrivée: 13:00 Inspecteur/Inspectrice: Hélène Frigon
Départ: 13:30 Accompagné(e) de: _____

Identification de l'intervenant

Nom de l'entreprise (raison sociale): Impact Dodge Chrysler inc.

Adresse du lieu inspecté	Adresse postale (si différente)
<u>Impact Dodge Chrysler inc.</u>	
<u>803, rue St-Georges</u>	
<u>St-Jérôme, Québec</u>	
<u>J7Z 5E1</u>	

Nom du propriétaire: M. Réjean Biselbois
Personne(s) rencontrée(s): 53-54
Fonction: directeur du service

Motif de la visite: inspection plainte vérification de rapports
Plaignant/Plaignante: Rencontré(e) oui non

Nom et adresse	Téléphone

- Pièces annexées (nombre): Photos 1 Croquis Plans Cartes
- Échantillons prélevés: oui non
 produits d'aérosol mousse plastique réfrigérant solvant
 autre(s) échantillon(s): _____
(voir section pertinente)
- Autres pièces annexées (précisez): Registre 23-24

Buts: Inspection systématique



RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N°/Référence: 7610-15-01-01209-03 Date d'inspection: 94 / 12 / 14

A M J

SECTION C

Identification de la catégorie d'intervenant

Climatisation automobile

(voir sous-section C1)

- Concessionnaire automobile
 Garage spécialisé en climatisation

Réfrigération mobile

(voir sous-section C1)

- Garage spécialisé en climatisation de camions et tracteurs
 Garage spécialisé en réfrigération de remorques routières

Réfrigération / climatisation commerciale et industrielle

(voir sous-section C2)

- Entrepreneur en réfrigération
 Propriétaire de grands immeubles

Production, distribution et vente de réfrigérants

(voir sous-section C3)

- Producteur et distributeur de CFC et de HCFC
 Entrepôt de distribution d'accessoires automobile
 Grossiste en réfrigération
 Grossiste en pièces d'appareils ménagers

SOUS-SECTION C1

Récupération / recyclage (art. 12, 13, 15 et 16)

Nombre d'emplacements pour travaux de climatisation automobile ? partout au besoin
Nombre de mécaniciens spécialisés en climatisation ? 4

LISTE DES MODÈLES D'APPAREILS

	Modèle	Fournisseur	Propriété *
R-12	Robinair 20354	(récupération et Remplissage)	L (A)
	Robinair 17400A	(recyclage) et récupère	L (A)
R-134a	Robinair 34700	récupère, recycle, remplissage	L (A)
			L A

* L: Location
A: Achat

Lors de la visite, les mécaniciens utilisaient-ils les appareils ? 3 oui non
Nombre moyen de travaux mensuels sur des climatiseurs ? 3

Registre (art. 20 et 21)

Registres tenus: oui non

Numérotation: 12 - 1 = 12
No du dernier No du premier Total

Période couverte: du 07-05-94 au 07-09-94

SUBSTANCE(S) RÉCUPÉRÉE(S)

Nom	Quantité moyenne par registre
R-12	1.5 à 2 lbs
R-134a	



RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N°/Référence: 7610-15-01-01209-03 Date d'inspection: 94/12/14
A M J

3. Conclusion

Aucune infraction au règlement



4. Recommandations

(si nécessaire, utiliser d'autres pages pour compléter)

5. Vérification

Inspecté par:

HELENE FRIGON
(chargé de projet)

H. Frigon
(signature)

94/12/14
A M J

(coéquipier)

(signature)

/ /
A M J

Vérifié par:

P. Proulx
(nom)

P. Proulx
(signature)

01/12/15
A M J

Commentaires du vérificateur: